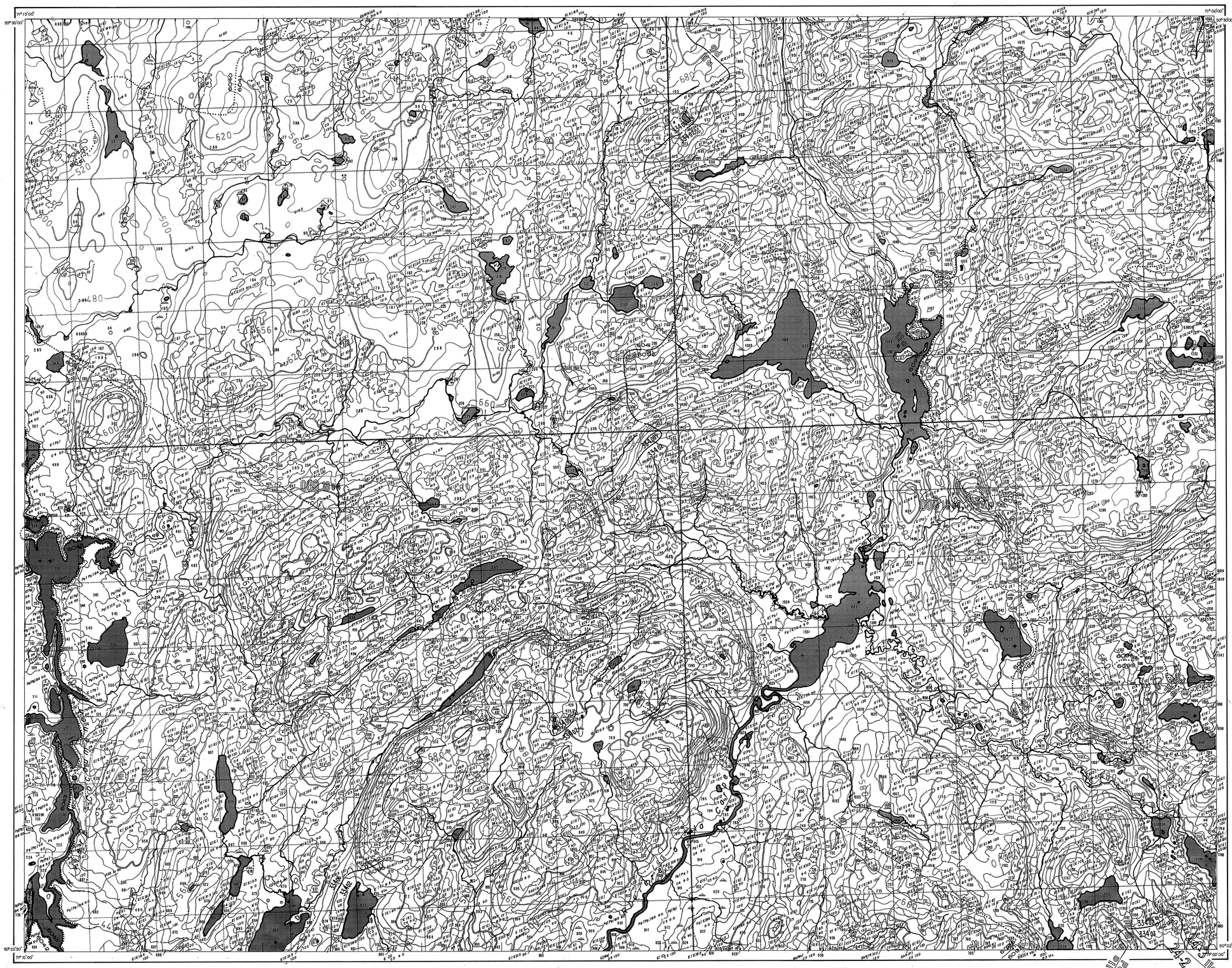

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge couvrant plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin-épinettes blanche occupant plus de 75% de la portée réseaux
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin (tels occupant plus de 75% de la portée réseaux)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchaie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseaux)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin
Bouleau à bouleau jaune
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
Bouleau à bouleau gris
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin blanc
Peuplier
— — avec épinette noire
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette rouge
Épinette rouge
— — avec pin blanc
Épinette blanche
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Épinette noire
— — avec pin blanc
Mélange de conifères tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — (essences intolérantes)
— — (essences tolérantes)
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Épinette rouge
Épinette
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — de bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de bêlne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT RÉGUINNE

Bouleaux indéterminés: Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre D et 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cms.
Vieilles pessières: Peuplé à dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre D et 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A 40%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 70%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 80%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 75 %	T T
Abrupte	76 % et plus	T T T

Superficie entourée de pentes > 76%
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1E1 C3 d3 Pr1 ⊖ — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 c4 B5 d1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, densité, classe de densité, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE : A. Rochette

Carte forestière { Photographie aérienne : 1988 / Année de publication : 1989 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/6/87, 15/5/88
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 24-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3*
000 18 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 33402*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 94900
Division de recensement 9 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4293*
Région écologique 11a*
Municipalité régionale de comté : M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-12	22-L-11		22-L-10
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-L-5	22-L-6		22-L-7
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-L-4	22-L-3		22-L-2

22 L/6 N.E.